Comment les villes médiévales se sont-elles développées ? L'exemple de Paris :

Source : http://www.histoire-geo.org/

Introduction : Durant le Haut moyen âge européen (du VI^{ème} au XI^{ème} siècle), les villes ne subsistaient que lorsqu'elles abritaient un siège épiscopal. En effet, les campagnes étaient l'unique source de pouvoirs et de richesses. Toutefois, vers la fin du moyen-âge (du XII^{ème} au XV^{ème} siècle), les villes européennes connurent un triple renouveau : commercial, politique et culturel. Ainsi, du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle, Paris est passé de 20 000 à 200 000 habitants, ce qui en faisait la plus grande ville d'Europe catholique. **Pourquoi Paris devint-elle, sous Philippe II Auguste (1180-1223), la principale résidence royale et la plus grande ville d'Europe occidentale ?**

I) Une ville riche et prospère :

a) Un site privilégié connecté aux nouvelles voies du commerce :

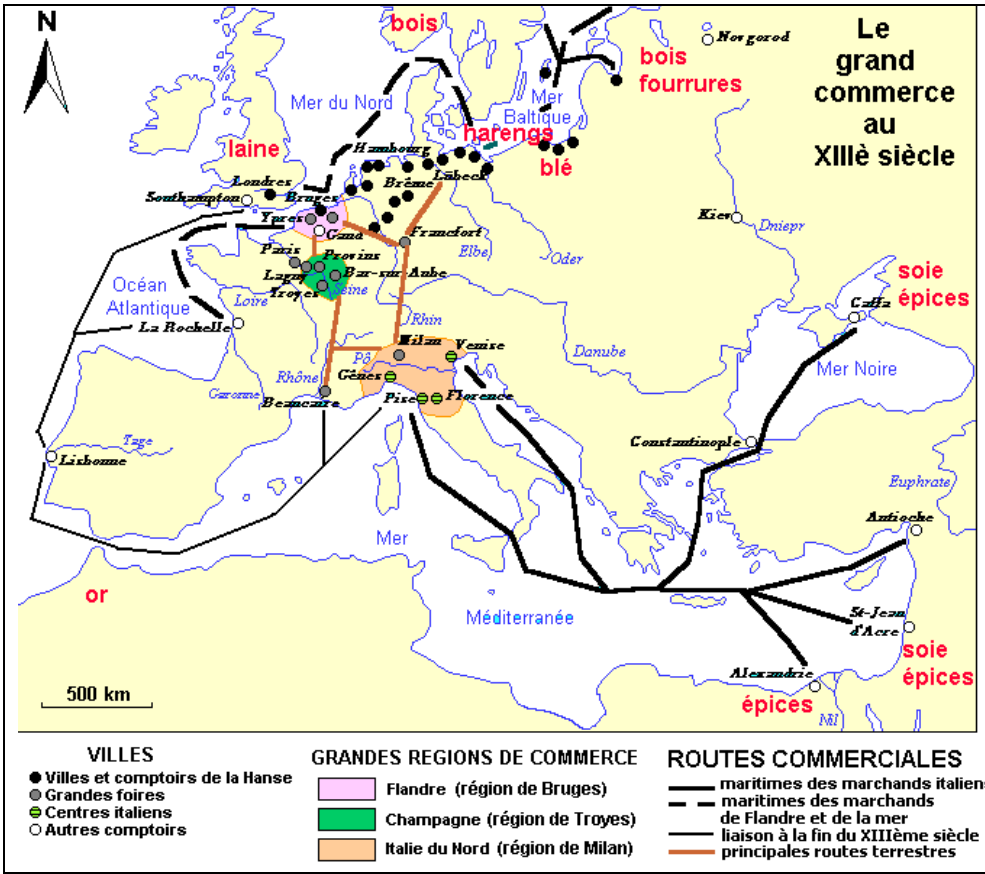

Observez la carte à gauche et expliquez pourquoi y a-t-il renouveau du commerce au XIII^{ème} siècle ? **(2 points)**

1 :

2 :

Présentation Powerpoint du site de Paris.

Pourquoi le site géographique de Paris est-il propice à la croissance démographique de la ville ? **(1 point)**	**1 :**	**2 :**

Comment se nommaient les trois quartiers qui constituent Paris au Moyen-âge ? **(1,5 points)**	**Au centre** :	**Rive droite :**	**Rive gauche :**

A l'aide des informations ci-dessus, complétez la 1ère partie de la légende et de la carte *(au VERSO, en page 2)* :

LEGENDE :

: Murailles du roi Philippe II Auguste (1180).

: Murailles du roi Charles V (1370).

: quartier dit : « *de la Ville* » *(en orange)* **(0,5 points).**

: quartier de l'Université *(en jaune)* **(0,5 points).**

: pouvoir religieux *(en rouge)* **(0,5 points)**

: pouvoir politique *(en bleu)* **(0,5 points)**

Sur l'ile de la ……. **(0,5 points)**

PLAN DE PARIS AUX XIII^{èmes} et XIV^{èmes} siècles :

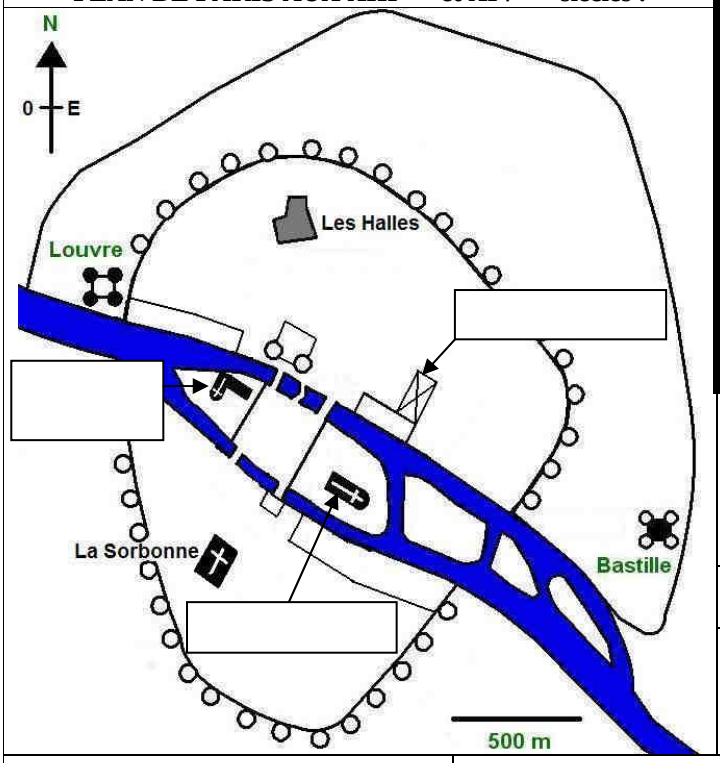

SUITE DE LA LEGENDE : (à complétez plus tard).

[ ] : campagnes approvisionnant Paris en nourriture, *(en vert clair)* **(0,5 points).**

[ ] : Ports de Paris dont la place de grève [1] *(en gris)* **(0,5 points).**

[1] *grève = plage, en ancien français.*

[ ] : extension de Paris aux XIV^{èmes} et XV^{èmes} siècles (100 000 habitants en plus) *(en violet)* **(0,5 points).**

[ ] : Grand Châtelet et Petit Châtelet *(en marron).* **(0,5 points)**

b) Un grand centre commerçant :

Visionnage du DVD Paris au moyen-âge : lieux de commerce :

Chaque marché est spécialisé dans un type de marchandises : donnez 2 exemples de marchés : **(1 point)**

1 :	**2 :**

Pourquoi les ponts étaient-ils habités ? **(0,5 points)**	
Quelle était le fonction du bureau de la ville (ancêtre de la mairie actuelle) ? **(1 point)**	

Complétez les trois items de la suite de la légende (1,5 points) et indiquez le bureau de ville (0,5 points).

c) Un grand centre intellectuel :

« *Poussé par l'amour de la science te voilà à Paris et tu as trouvé cette Jérusalem que tant désirent. C'est la demeure de David [...] du sage Salomon. Un tel concours, une telle foule de clercs s'y presse qu'ils sont en voie de surpasser la nombreuse population des laïcs. Heureuse cité où les saints livres sont lus avec tant de zèle, où leurs mystères compliqués sont résolus grâce aux dons du Saint-Esprit, où il y a tant de professeurs éminents, où il y a une telle science théologique qu'on pourrait l'appeler la cité des belles-lettres* ! ».

Philippe de Harveng, abbé, théologien (philosophe des écritures saintes), mort en 1183.

A quelle ville l'auteur compare-t-il Paris ? Que symbolise cette ville pour les chrétiens ? **(1 point)**	
Quelle « *science* » est cultivée à Paris ? **(1 point)**	

II) Trois villes en une :

a) L'île de la cité : le centre des pouvoirs :

1. Le pouvoir religieux :

Visionnage du DVD Paris au Moyen-âge, chapitre pouvoir religieux :					
A quoi servait l'Hôtel Dieu ? **(0,5 points)**		Combien de places y avait-il ? **(0,5 points)**		Combien de personnes y prenaient place ? Pourquoi ? **(1 point)**	
Quel bâtiment symbolise le pouvoir judiciaire de l'évêque de Paris ? **(0,5 points)**					

Quel était le rôle **judiciaire du parvis** de Notre-Dame *(la place se trouvant devant la cathédrale)* ? **(0,5 points)**	
Une fois que les criminels avaient fait amende honorable, ils allaient au gibet de Montfaucon : →	→ A quoi servait le gibet de Montfaucon ? **(0,5 points) :**

Indiquez l'emplacement de la cathédrale Notre-Dame sur le plan de Paris en page 2 et coloriez le quartier religieux.

2. Le pouvoir royal :

Visionnage du DVD Paris au Moyen-âge : chapitre Le palais de la cité :	
Jusqu'en qu'elle année les rois de France résidèrent dans le palais de l'île de la cité ? **(0,5 points)**	
Pourquoi la Sainte Chapelle fut-elle construite ? Quand ? Par quel roi ? **(1,5 points)**	
Où sont conservés les principaux documents royaux ? **(0,5 points)**	
Que devint ce palais après que les rois de France s'en allèrent résider au palais du Louvre ? **(0,5 points)**	
Quel pouvoir avait la justice pour faire avouer les suspects ? **(0,5 points)**	
Au niveau économique, quel monopole était réservé au roi ? **(0,5 points)**	

Sur le plan de Paris en page 2, coloriez le quartier politique et indiquez l'emplacement de la Sainte Chapelle (0,5 points)

Conclusion partielle : A l'aide de vos réponses, complétez le plan de l'île de la Cité avec les noms des bâtiments **(3 points) :**

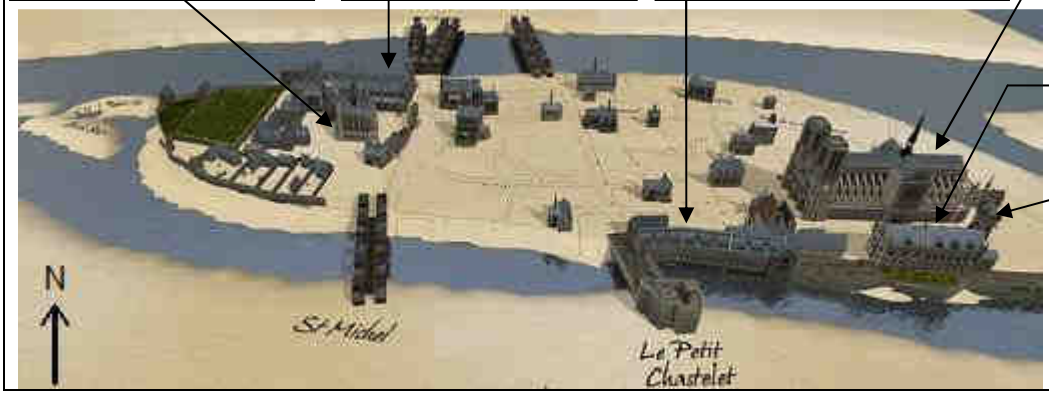

b) La cité et la rive droite : la ville des marchands :

Visionnage du DVD Paris au moyen-âge : la cité des marchands :

Selon le schéma à droite, comment étaient organisées les rues et les maisons de Paris ? **(2 points)**	
Comment les commerçants montraient-ils leurs richesses ? **(1 point)**	

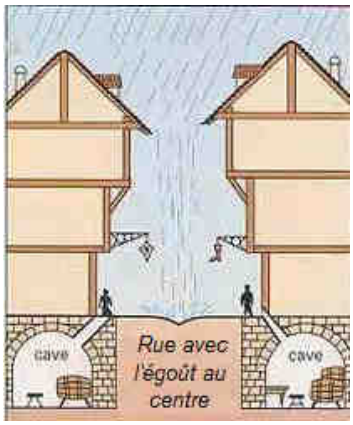

c) La rive gauche : l'Université en gestation : La création de l'Université de La Sorbonne, à Paris :

« *Grégoire Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils, tous les maîtres et étudiants de Paris, salut et bénédiction apostolique. Paris, mère des sciences,* […] *fait attendre d'elle de plus grandes choses, grâce à ceux qui apprennent et à ceux qui enseignent* [...].

Ainsi, en ce qui concerne le statut des étudiants et des écoles, avons-nous décidé que l'on devra appliquer les règles suivantes : Celui qui sera choisi comme chancelier de Paris devra, lors de son institution, jurer devant l'évêque […] *qu'* […] *il n'accordera la license* **(= l'autorisation)** *d'enseigner qu'à des hommes dignes en fonction du lieu et du moment, selon le statut de la cité, l'honneur et le renom des facultés, et la refusera aux indignes, toute considération de personne ou d'origine étant écarté* […].

Quant aux maitres en théologie et en décret, lorsqu'ils commenceront à donner des leçons, ils prêteront serment en public de porter fidèlement témoignage sur les choses susdites. Le chancelier jurera aussi de ne révéler en aucun cas le propos des maîtres à leurs détriments, la liberté et le droit des chanoines de Paris demeurant dans leur vigueur initiale. […] *Au reste,* […]*, nous vous accordons le pouvoir d'établir de sages constitutions ou règlements sur les méthodes et horaires des leçons, des discussions, sur la tenue souhaitée, sur les cérémonies funéraires, sur les bacheliers: qui doit leur donner des leçons, à quelle heure et quel auteur choisir ; sur la taxation des loyers et l'interdiction de certaines maisons; et le pouvoir de châtier comme il faut ceux qui se rebelleront conte ces constitutions ou règlements en les excluant* [...].

Celui qui aura commis un crime nécessitant l'emprisonnement sera détenu dans la prison de l'évêque […]. *Nous interdisons en outre qu'un étudiant soit arrêté pour une dette* […]. *Nous interdisons formellement que les étudiants se déplacent en armes et que l'Université défende ceux qui troublent la paix et l'étude. Ceux qui feignent d'être étudiants sans fréquenter les écoles ni avoir de maitres ne devront pas jouir des franchises* **(= libertés)** *des étudiants* [...].

Que personne n'enfreigne cette décision, constitution, concession, défense et interdiction ou n'ose s'opposer à elle par une audace téméraire. Et si quelqu'un ose y attenter, qu'il sache qu'il encourera l'indignation de Dieu tout puissant et des bienheureux Pierre et Paul Apôtres. Donné au Latran, aux Ides d'avril, en la cinquième année de notre pontificat. »

Extraits tirés de « *Parens Scientarum Universitas* » *:* Bulle (= ordonnance) papale pour l'Université de Paris, publiée à Rome le 13 avril 1231. Cette bulle fut une émanation de la chancellerie du pape Grégoire IX (1227-1241).

De quelle autorité dépendent les étudiants de La Sorbonne ? *Justifiez votre réponse par une citation tirée du document* : **(1 point)**	
Qui organise les enseignements et recrute les professeurs ? Selon quel principe les professeurs doivent-ils faire cours ? *Justifiez votre réponse par une citation :* **(1 point)**	
A quelle unique condition un étudiant peut-il être livré à la justice du roi ? **(0,5 points)**	
En cas de transgression de cette règle, que risquerait le roi ? **(0,5 points)**	

III) Une ville qui concentre les pouvoirs :

a) La prévôté de Paris : Au moyen-âge, un prévôt était le représentant du roi dans une ville de son domaine. Il était chargé entre autres de la collecte des impôts. **En quoi son rôle judiciaire était-il source de conflits permanents ?**

Visionnage du DVD Paris au Moyen-âge : chapitre le Châtelet :		
A quoi servait le Châtelet, sur la rive droite de la Seine ? **(1 point)**	**1 :**	**2 :**
A quoi servait le petit Châtelet, sur la rive gauche de la Seine ? **(1 point)**	**1 :**	**2 :**

Pourquoi y eut-il des conflits juridiques permanents entre le prévôt et l'évêque à propos des prisonniers du petit Châtelet ? **(1 point)**	

Coloriez l'emplacement des Châtelets sur le plan de la 1ère page.

b) Privilèges, corporations et prud'hommes :

Un privilège royal au XIIème siècle :

« *Nos citoyens de Paris qui sont marchands par eau sont devant nous en nous demandant que nous leur concédions et confirmions les coutumes qu'ils avaient eues du temps de notre père le roi Louis* **[Louis VI dit « le gros » ou « le batailleur », qui régna de 1108 à 1137]**. *Approuvant leur requête avec une faveur bienveillante, nous avons donné à leurs prières notre bienveillant accord. Leurs coutumes sont ainsi : depuis longtemps personne n'a le droit d'amener à Paris ou d'en emmener quelque marchandise du pont de Mantes jusqu'aux ponts de Paris s'il n'est marchand de l'eau de Paris ou s'il n'a cette marchandise en société avec quelque marchand de l'eau de Paris. Si quelqu'un ose agir autrement, il perdra le tout, et la moitié de ce tout ira au roi pour le forfait et l'autre moitié à nos marchands de l'eau de Paris* »

Charte de Louis VII (qui régna de 1137 à 1180) pour les marchands par eau de Paris, publié en 1170.

Quelle est l'activité commerciale des « *marchands par eau* » de Paris ? **(1 point)**	
Quel monopole obtiennent ces marchands ? **(0,5 points)**	
Qui fait respecter ce monopole ? Comment ? **(1 point)**	

Une fois installés, les marchands se regroupent en corporations : qu'est ce qu'une corporation ?

Le règlement des tisserands de Paris au XIIIème siècle :

« *Nul ne peut être tisserand de laine à Paris s'il n'achète le métier* **[= machine à tisser]** *du Roi. Chaque fils de maître tisserand de laine, tant qu'il n'a point de femme, peut avoir deux métiers larges et un étroit en la maison de son père, s'il sait faire le métier de sa main. Chaque tisserand de laine peut avoir en sa maison un apprenti sans plus, un de ses frères et un de ses neveux* **[comme ouvrier]** *et, pour chacun d'eux, il peut y avoir deux métiers larges et un étroit en sa maison, pour que le frère ou le neveu fasse le métier de sa main* **[…]**.

Et ne doit nul métier commencer avant l'heure du soleil levant, sous peine d'une amende de 12 deniers pour le maître et 6 pour le valet. »

E. Boileau, *Le livre des métiers de Paris*, vers 1268.

Etienne Boileau (1200-1270) fut nommé prévôt de Paris par Louis IX dit « Saint Louis », qui régna de 1226 à 1270.

Proposez une définition d'une corporation à partir du texte d'E. Boileau **(1 point)** :	
Pourquoi les tisserands de Paris s'organisent-ils en corporations et établissent des règles pour leur métier ? **(2 points)**	

Conclusion : Les marchands de Paris jouissaient de privilèges commerciaux, avaient des conseillers municipaux dès 1296 (les Prud'hommes : ou hommes preux, c'est-à-dire honnêtes et courageux), mais jamais les rois de France n'accordèrent à la ville de Paris le droit de commune, octroyé à d'autres cités du domaine royal ; qui furent dirigées par des échevins (dans le nord de la France), des consuls ou des capitouls (dans le sud de la France). En effet, le droit de commune donnait aux bourgeois le droit de s'administrer eux-mêmes, d'être leur propre seigneur. Paris resta une seigneurie du roi, sous son contrôle direct.

c) Un exemple de manifestation urbaine de la puissance royale : la Sainte Chapelle :

Visionnage du DVD La Sainte Chapelle, chapitre Présentation de la Sainte Chapelle

Quels objectifs poursuit Louis IX en construisant la Sainte Chapelle ? **(1 point)**	**1 :**	**2 :**

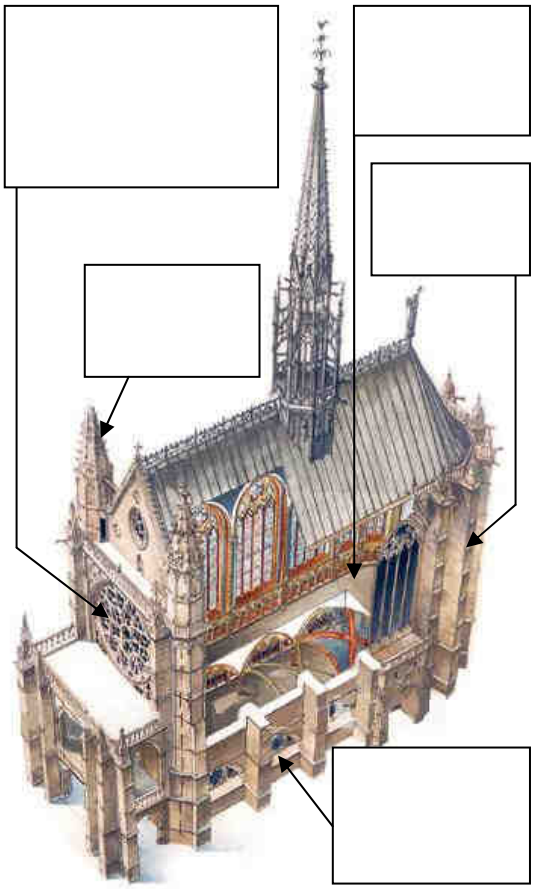

Placez les chapelles basses et hautes sur le schéma à gauche.

Qui avait accès à la chapelle basse ? **(0,5 points)**	
Qui avait accès à la chapelle haute ? **(0,5 points)**	

Placez les escaliers à vis et les contreforts (1 point)

Visionnage du DVD La Sainte Chapelle, chapitre de la Chapelle basse.

Quelle est la hauteur de la chapelle basse ? **(0,5 points)**	
Quel autre nom donne-t-on aux arcs et aux voutes gothiques ? **(1 point)**	

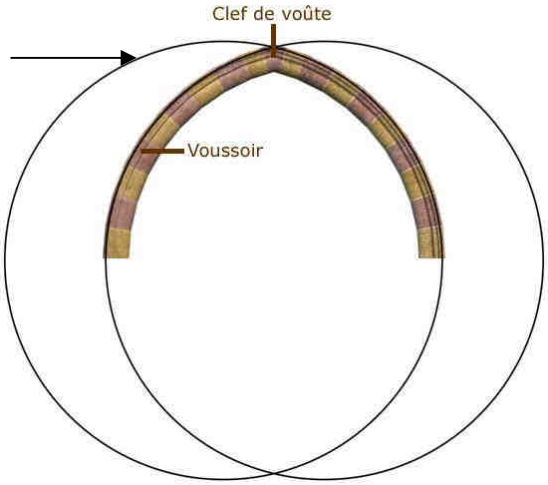

Pourquoi les arcs et voûtes gothiques donnent-elles une telle impression de légèreté ? **(1 point)**	

Visionnage du DVD La Sainte Chapelle : chapitre de la Chapelle haute.

Comment la chapelle a-t-elle atteint une telle hauteur alors qu'elle n'a pas de murs ? **(1 point)**	
Quel est le rôle de la Lumière dans l'architecture gothique ? **(1 point)**	

Visionnage du DVD la Sainte Chapelle : chapitre des Vitraux.

Quel message politique veut faire passer Saint Louis à travers les vitraux de la Sainte Chapelle ? **(1 point)**	
Comment sont fabriqués les vitraux ? **(1 point)**	
Quel évènement de la vie du Christ est au centre des vitraux ? *Citez-le et définissez-le* : **(0,5 points)**	

Placez la Grande Rose des vitraux de l'Apocalypse sur le schéma de la Sainte Chapelle.